

SUD éducation Isère

3 rue F. Garcia Lorca 38100 GRENOBLE 06.41.21.48.98

> isere@sudeducation.org www.sudeducation38.org

Stage syndical **Et voilà le travail** !

(sur les conditions de travail dans l'Éducation Nationale)

jeudi 26 et vendredi 27 janvier 2023

dans les locaux de Solidaires 38 à Grenoble

Ce stage à pour objectif dans un 1^{er} temps de « comprendre » la dégradation de nos conditions de travail, puis de proposer des solutions pour « agir ».

Il a pour but de faire émerger le travail réel, rendre visible l'invisible, acter les conditions de travail et les expositions de la santé physique et mentale.

Pour faire changer les choses ; il faut faire savoir et briser le huis-clos. Ainsi, nous devons dépasser la réponse individuelle pour créer du collectif afin d'élaborer un cadre revendicatif fort et construire des mobilisations.

Jeudi 26 janvier (9h-17h)

comprendre la dégradation de nos conditions de travail

- Tour de table des présent·es pour évoquer ses conditions de travail, celles de son équipe sur le terrain. But : classifier les risques liés aux conditions de travail et permettre à chacun·e de s'exprimer et de se sentir écouté·e.
- **Théatre-Forum** : mise en situations scénarisées sur le **Théatre-Forum** : Retour sur la situation présentée la rapports des dominations, en particulier hiérarchiques, et comment les casser, les renverser

- Apports théoriques :

- du travail, le management.
- Analyse des objectifs et de l'impact des réformes de l'éducation nationale depuis 20 ans
- -Présentation du cadre légal qui définit les principes généraux de prévention et la responsabilité de l'employeur.
- Risques organisationnels / risques psycho-sociaux : casser l'individualisation des rapports au travail.



Vendredi 27 janvier (9h-17h)

agir sur nos conditions de travail

- Les outils institutionnels :

- Le Registre Sécurité et Santé au Travail (RSST)
- La médecine du travail
- Le CHSCT, le Registre Danger Grave et Imminent, le droit de retrait...
- Accident de Service / Maladie Professionnelle
- quotidien du travail. Cela permet une réflexion sur les veille en proposant collectivement des solutions avec les outils vus durant le stage, puis mises en scènes sur la « dégradation des conditions de travail »
 - Utiliser des outils de lutte collective : Ateliers de - sur la santé et la souffrance au travail, l'organisation rédaction d'un communiqué de presse, d'un tract



Modèle pour s'inscrire au stage : <u>Personnel Education nationale</u>

« Lieu », le Mme. la Rectrice/ M./Mme. Le/la DASEN s/c chef de service ou directeur de composante / s/c du chef d'établissement/ Ou Mme/M. l'IEN

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande a bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (*selon besoin dans votre emploi du temps*), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les 26 et 27 janvier 2023, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris).

Signature:

Impératif:

Pour éviter le refus de votre demande vous devez déposer la demande AVANT le lundi 26 décembre dernier délai

En cas de refus, contactez-nous immédiatement à : isere@sudeducation.org

et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus.

Modèle pour s'inscrire au stage Personnels agents techniques

« Lieu », le

Mme/M. le Président du Conseil General /régional s/c du chef d'établissement/ Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande a bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour / de 2 jours (*selon besoin dans votre emploi du temps*), en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les 26 et 27 janvier 2023, à Grenoble, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Signature:

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit mercredi 11 janvier), celui-ci est réputé accepté



BULLETIN RÉPONSE à nous renvoyer

par mail ou courrier (SUD éducation 38 - 3 rue F. Garcia Lorca 38100 GRENOBLE)

NOM :	PRENOM :
LIEU de travail :	STATUT : Demande d'hébergement solidaire ☐ OUI ☐ NON
Repa	s pris le Jeudi midi
Téléphone :	Mail:
Quelles sont vos attentes concernant ce stage ? Avez-vous déjà des questions à nous transmettre ?	